

# ici

## LA CAPI

n°45  
Printemps  
2021

ÇA SE PASSE ICI...

DES IDÉES POUR LIMITER  
L'USAGE DE LA VOITURE  
> 06, 07 ET 22

ET ICI

CANTINE JEAN-ROSTAND : UN  
CHANTIER ÉCO-RESPONSABLE  
> 09

SPORT

LA CAPI EN SOUTIEN  
AUX CLUBS  
> 27



DOSSIER 10

# CONSTRUIRE ENSEMBLE LE TERRITOIRE

**CAPi**  
> Communauté  
d'Agglomération  
Porte de l'Isère



### La piscine, malgré tout

Lieux de détente, de bien-être mais aussi de rééducation, les piscines du territoire de la CAPI proposent, malgré le contexte sanitaire, des créneaux spécifiques pour le public dit prioritaire. Sont autorisées les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Photo : CAPI / Franck Crispin









02 La piscine, malgré tout

05 L'édito du Président

### Ça se passe ici

06 Lancement de l'application RUBAN

06 Déplacez-vous en VAE avec RUBAN

06 Autobus électrique, un test concluant

06 Participez à la Fête du vélo

07 La voie verte de la Bourbre prolongée

08 Faites des économies d'énergie avec Voltalis !

08 L'ADERLY dynamise le développement économique du territoire

08 Trois mini-concerts à découvrir en vidéo

08 Un site web pour l'office de tourisme CAPI

09 Travaux en cours quartier Champ-Fleuri

### 10 Dossier

## PROJET DE TERRITOIRE : UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE, POUR RÉFLÉCHIR À L'AVENIR DE LA CAPI

### À votre service

18 Un nouveau cursus au Conservatoire

19 Une collaboration des territoires au service des habitants

20 La CAPI facilite le recrutement des entreprises

21 Le PLIE pour un retour à l'emploi

22 Réfléchir aux mobilités de demain

23 Des travaux pour faciliter la circulation

24 Création d'entreprise : une politique de soutien

25 Coworking

26 Fonds Région Unie : le dispositif élargit ses cibles

27 Partenariats sportifs

### À vos agendas

28 Vos sorties culturelles et sportives

### Tribune

30 Les élus de la majorité et de l'opposition

### PRINTEMPS 2021 - Numéro 45

ICI LA CAPI est une publication éditée par la CAPI.

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)

17 avenue du Bourg - BP 90592 - 38081 L'Isle d'Abeau cedex

Tél. : 04 74 27 28 00 - Fax : 04 74 27 69 00

capi@capi38.fr - www.capi-agglo.fr

Direction de la publication : Jean Papadopulo

Directrice de la rédaction : Yasmina Hattabi

Rédacteur en chef : Jérémie Tronc (Unagi Grenoble)

Journalistes : Hugo Verit, Martin De Kerimel, Laurent Thuillier,

Sandy Plas, Stéphanie Pioud

Création graphique : Sphère Publique

Mise en page : Michel Barthelemy

Impression : Fouquet Simonet

Couverture : L'écriture du nouveau projet

de territoire s'appuie sur les proposition

d'un panel d'habitants de la CAPI.

Photographe : Franck Crispin



Papier recyclé

07

© CAPI / Benoit Gillardeau

11

© CAPI / Franck Crispin

24

© CAPI / Benoit Gillardeau





## Regarder vers l'avenir

Malgré la période délicate que nous traversons depuis plus d'un an, le territoire de la CAPI continue d'avancer et choisit de se tourner vers l'avenir. Les projets ambitieux du territoire initiés au précédent mandat se poursuivent tandis que de nouveaux se profilent, notamment dans le cadre du projet de territoire qui définit, en concertation avec les élus, les partenaires et les citoyens, les contours de la CAPI de demain.

À l'instar du chantier de la piscine intercommunale à Champaret qui continue sa progression ou des prochains projets structurants, la CAPI maintient le cap en poursuivant les investissements sur son territoire afin d'améliorer la vie quotidienne des Capisérois.

Comme vous le savez, les services de la CAPI font tout pour s'adapter aux besoins que vous exprimez sur l'ensemble des 22 communes, d'autant plus en cette période si singulière. Ils préparent aussi, pour vous toutes et tous, un été plus serein, avec l'espoir que les choses iront mieux et qu'il nous sera possible de nous retrouver.

Demain, nous pourrons de nouveau faire la fête, aller au restaurant et profiter de toute l'offre culturelle, habituellement si riche chez nous : concerts, salles de cinéma, scènes de théâtre, musées et tant d'autres lieux dont nous sommes encore privés. Le Théâtre du Vellein, Les Abattoirs et les autres lieux de culture et de rencontre de la CAPI ne resteront pas définitivement fermés. Tout est mis en œuvre pour que ces structures rouvrent dès que possible.

Soyez-en certains, nous retrouverons prochainement ces délicieux moments de partage et de convivialité. À très bientôt.



**Jean Papadopulo**  
Président de la CAPI



# EN BREF

## MOBILITÉ

### LANCEMENT DE L'APPLICATION RUBAN

➤ **Disponible depuis février, la nouvelle application mobile du réseau de transport de la CAPI (RUBAN) permet aux utilisateurs des transports publics de se déplacer plus facilement sur le territoire.** Simplifier la vie de ses clients : telle est la mission que s'est donné le réseau RUBAN avec la création de sa première application digitale. Destinée à tous les utilisateurs de transports publics du réseau, cette application facilite grandement les déplacements sur le territoire grâce à ses nombreuses fonctionnalités. À titre d'exemples, elle permet de

rechercher et de planifier son itinéraire (calcul d'itinéraires en combinant tous les modes de transport, informations en temps réel sur les prochains horaires de passage...), de localiser les arrêts, gares, agences commerciales RUBAN..., d'acheter en ligne ses titres de transports ou encore d'être informé des perturbations en cours et à venir.

➤ **Cette application gratuite est téléchargeable sur Android et iOS. [www.rubantransport.com/actualites/RUBAN-lance-son-application](http://www.rubantransport.com/actualites/RUBAN-lance-son-application)**

## TOUS EN SELLE

### DÉPLACEZ-VOUS EN VAE AVEC RUBAN

➤ **Riche d'une flotte de 100 Vélos à Assistance Électrique (VAE), le réseau de transport en commun RUBAN propose un service de location sur plusieurs durées (1, 3, 6 ou 12 mois) aux habitants de la CAPI.** Un bon moyen pour se déplacer à vélo sur le territoire pour tous les trajets du quotidien, sans se fatiguer ! Les tarifs dépendent de la durée de location, et des réductions sont accordées aux abonnés du réseau RUBAN. Pour louer un vélo, deux adresses : les points Infos RUBAN à Bourgoin-Jallieu (prise de rendez-vous conseillée au 04 74 28 04 99) ou celui à Villefontaine (location uniquement sur rendez-vous au 04 74 96 48 07).

➤ **[www.rubantransport.com/location-velo](http://www.rubantransport.com/location-velo)**

## ÉNERGIE PROPRE

### AUTOBUS ÉLECTRIQUE, UN TEST CONCLUANT

➤ **Dans le cadre du renouvellement de son parc de véhicules, la CAPI souhaite, dans les années à venir, se doter de transports urbains plus écologiques pour son réseau public RUBAN.** Elle a ainsi testé, pendant une journée, un autobus 100 % électrique, prêté par le fournisseur Iveco. Le résultat a été positif puisqu'outre une économie d'énergie, ce type de véhicule apporte un certain confort autant au conducteur qu'aux usagers (pas de vibrations, ni de bruits moteur). La CAPI étudie ainsi la piste de l'électrique pour ses prochaines acquisitions. À noter qu'elle dispose déjà de deux minicars GNV (Gaz Naturel pour Véhicules).

### PARTICIPEZ À LA FÊTE DU VÉLO

➤ **Ne manquez pas cet événement festif et familial organisé par la CAPI le samedi 5 juin 2021 (sous réserve du contexte sanitaire) à L'Isle d'Abeau.** Objectif ? Fêter le vélo sous toutes ses formes à travers de nombreuses animations ludiques et gratuites proposées de 14h à 18h à l'aire du Gâ (Voie Verte de la Bourbre). Au programme : show freestyle, manèges à vélos, initiation au VTT trial, test de VAE...

➤ **Plus d'informations sur [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)**



ZOOM

## LA VOIE VERTE DE LA BOURBRE PROLONGÉE

**Un nouveau tronçon d'1,6 km avec ses équipements dédiés a été aménagé entre l'aire du Gâ et le boulevard Saint-Germain sur la commune de L'Isle d'Abeau.**

Depuis 2017, la Voie Verte créée le long de la Bourbre permet de relier L'Isle d'Abeau à Bourgoin-Jallieu en 15 minutes à vélo. Les travaux d'extension du parcours, menés par la CAPI depuis septembre dernier, visent à développer cette liaison fonctionnelle aux multiples usages (vélo, course, marche...). Ainsi, un tronçon d'1,6 km a été créé entre l'aire du Gâ et le boulevard Saint-Germain à L'Isle d'Abeau, accompagné de plusieurs aménagements. Outre la réalisation d'un parcours vélo ludique à destination des enfants sur l'aire du Gâ, du mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique) ainsi que deux panneaux pédagogiques sur l'environnement ont été installés le long du tronçon.

Le coût global des travaux s'élève à 254 000 euros HT, co-financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la CAPI.

► [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)





# EN BREF

## ÉLECTRICITÉ

### FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC VOLTALIS !

➤ Afin de répondre aux objectifs de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CAPI soutient l'initiative de la société Voltalis qui propose aux foyers chauffés à l'électricité de faire des économies d'énergie sans aucune perte de confort. En pratique, un boîtier intelligent est installé gratuitement sur les panneaux électriques des citoyens qui le désirent. En cas de pic de consommation ou de déséquilibre énergétique sur le réseau, celui-ci réduit automatiquement la consommation des appareils les plus énergivores (radiateurs et chauffe-eau) pendant quelques minutes. La société fournit aussi une application mobile qui permet de suivre au plus près et de piloter au mieux sa consommation. Grâce à ce dispositif, les foyers peuvent réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergie, tout en participant à la régulation, et donc à la sécurité, de l'approvisionnement en électricité pour tous.



© Voltalis

➤ [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)

## CULTURE

### TROIS MINI-CONCERTS À DÉCOUVRIR EN VIDÉO

➤ Afin de patienter encore un peu avant le retour des concerts, la SMAC Les Abattoirs a mis en ligne, sur sa chaîne Youtube, trois vidéos live surprenantes et rafraîchissantes tournées en décembre dernier dans différents lieux du territoire. Au programme : Crimi à la salle des fêtes de Saint-Quentin-Fallavier, Yannick Owen dans les locaux de la SMAC et, plus insolite, les énergiques Johnnie Carwash dans la salle de musculation (en pleine effervescence) du CSBJ Rugby ! Trois performances courtes mais intenses de groupes régionaux émergents qui devaient monter sur la scène à Bourgoin-Jallieu cette saison.

➤ [www.lesabattoirs.fr](http://www.lesabattoirs.fr)

## ÉCONOMIE

### L'ADERLY DYNAMISE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

➤ Depuis de nombreuses années, la CAPI est en partenariat étroit avec l'ADERLY (Agence de Développement Économique de la Région Lyonnaise), qui a notamment pour but d'implanter localement de nouvelles entreprises nationales et internationales. Bonne nouvelle, le bilan de la dernière convention avec la CAPI (2018/2020) est plutôt flatteur : 14 entreprises implantées au sein du territoire, ce qui représente la création de 280 emplois sur trois ans. Ainsi, l'ingénierie, les ressources et les réseaux de l'ADERLY favorisent significativement la promotion de la CAPI et la prospection de projets exogènes au territoire.

### UN SITE WEB POUR L'OFFICE DE TOURISME CAPI

➤ Rendez-vous sur [www.monweekendalacapi.fr](http://www.monweekendalacapi.fr). Objectif ? Contribuer à la notoriété de la CAPI en présentant l'offre touristique (culture, gastronomie, loisirs...) pour attirer les visiteurs. « Nous souhaitons leur proposer des expériences à vivre et l'occasion de (re) découvrir le territoire », explique Patrick Nicole-Williams, vice-président délégué au Tourisme à la CAPI. Inscrivez-vous à la newsletter pour ne rien manquer des bons plans et idées sorties chaque semaine !



## ZOOM



## TRAVAUX EN COURS QUARTIER CHAMP-FLEURI

**La construction du restaurant scolaire Jean-Rostand, quartier Champ-Fleuri à Bourgoin-Jallieu, avance bien :** les murs en pierre sont achevés et la pose de la charpente bois préfabriquée est en cours. Malgré les difficultés dues à la crise sanitaire, la livraison est toujours prévue en septembre prochain. La CAPI accompagne la réalisation de ce chantier éco-responsable, réalisé avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG)...

► Suivez l'avancée de ce chantier sur [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)



# Dossier

## Projet de territoire : Une démarche collective, pour réfléchir à l'avenir de la CAPI



Un panel de 40 citoyens, issus des 22 communes ont participé à ce projet de territoire.

**L'écriture d'un nouveau projet de territoire a été lancée à l'automne dernier, avec l'objectif de redéfinir les actions à mener pour les années à venir au sein de la CAPI. Une vaste réflexion, qui s'est appuyée sur la participation des partenaires de la CAPI et d'un panel citoyen qui a pu faire entendre la voix des habitants du territoire.**



**U**n tournant dans l'histoire de la CAPI. Voilà à quoi pourrait bien ressembler le nouveau projet de territoire, lancé en octobre dernier et dont le contenu sera rendu public avant l'été. Créée en 2007, la CAPI a déjà écrit ces dernières années une première partie de son histoire, mais cette histoire est en mouvement, rythmée par des ambitions politiques et un besoin de changement...

Ce vaste projet, visant à déterminer les orientations du territoire pour les années à venir, a été impulsé à l'automne dernier, avec pour objectif de déboucher en seulement quelques mois sur des résultats concrets. Les dernières élections ont conduit à un renouvellement important des élus qui vont mener la politique de la CAPI, il fallait na-

tuellement que le nouvel exécutif puisse définir la politique correspondant à ces attentes, mais aussi que cette démarche permette de constituer le nouveau collectif politique.

La réflexion autour de ce projet de territoire a donc débuté en octobre 2020, par un vaste diagnostic visant à déterminer la situation de la CAPI, dans différents domaines. Un travail d'observation et d'analyse, mené par les élus du conseil communautaire, mais également par différents partenaires de la communauté d'agglomération (à l'image du Conseil développement Nord-Isère qui réunit différents acteurs de la société civile), et par les 40 citoyens réunis au sein d'un panel créé pour l'occasion. Une démarche qui s'inscrit dans la lignée de la

création d'une nouvelle délégation à la participation citoyenne et au dialogue avec les usagers, souhaitée par Jean Papadopulo, réélu à la tête de la CAPI en juillet 2020, qui a été confiée à Nadine Roy, conseillère communautaire déléguée.

#### « ENRICHIR NOTRE RÉFLEXION »

Et c'est bien là la spécificité d'un tel projet : un travail concerté, mené en commun avec de nombreux acteurs du territoire et avec ses habitants, pour avoir une idée aussi concrète que possible de ses besoins. « L'objectif de cette participation citoyenne et de celle des partenaires est de s'assurer que le regard qu'on porte sur le territoire est le plus juste possible, pour enrichir notre réflexion et pouvoir rallier le plus grand nombre de personnes, lors de la mise en place des actions portées par le projet », appuie Jean Papadopulo, Président de la CAPI. Nadine Roy, conseillère communautaire déléguée, explique comment le panel citoyen a été créé : « Nous avons demandé à chacune des 22 communes de la CAPI d'identifier certains de leurs habitants pour faire partie du panel, l'objectif



“ C'est une très bonne chose de faire appel aux citoyens, en plus des élus, pour réfléchir à l'avenir du territoire. Les échanges ont été très bons et se sont faits dans une grande transparence. »

**Didier Marion**

Habitant de Villefontaine

étant d'avoir une parité hommes/femmes, mais également une diversité d'âges et de catégories socio-professionnelles. »

#### « FAIRE ENTENDRE MA VOIX »

Lilly Armanet, une habitante de Succieu, fait partie des citoyennes membres du panel. Une première participation pour cette étudiante de 23 ans, en école d'éducateur spécialisé, qui n'avait, jusque-là, jamais eu l'occasion de s'investir dans la vie de son territoire : « On se dit souvent que la prise de décision se fait de manière lointaine, mais cette expérience m'a permis de faire entendre ma voix et celle des jeunes qui habitent sur ce territoire. » Lors des réunions en visio organisées ces derniers mois, crise sanitaire oblige, elle a notamment parlé de la question du handicap et du manque de

structures d'accueil sur le territoire, mais également des transports et des difficultés que pouvaient rencontrer les jeunes, pour rejoindre leurs lieux d'étude, à Grenoble ou à Lyon. « Malgré les visios, la CAPI nous a proposé des échanges très ludiques et c'était vraiment intéressant de pouvoir parler à des gens de tous les âges. » Enrichie par cette expérience, la jeune femme compte bien désormais s'investir davantage dans la vie de son village.

Cadre dans une entreprise de conception de mobilier numérique, Didier Marion, un habitant de Villefontaine, a également participé au panel citoyen. Lui aussi en retire une expérience enrichissante : « C'est une très bonne chose de faire appel aux citoyens en plus des élus, pour réfléchir à l'avenir du territoire. Les échanges ont été

très bons et se sont faits dans une grande transparence », se réjouit-il.

#### VERS LE DÉPLOIEMENT D'UN PLAN D'ACTIONS

Suite au diagnostic de territoire réalisé, une seconde étape, débutée en janvier, a consisté en une retranscription des échanges, pour parvenir à une déclinaison politique devant aboutir elle-même à une série d'orientations. Le projet de territoire CAPI entre désormais dans la phase opérationnelle, avec l'élaboration d'un plan d'action permettant de matérialiser ces orientations.

Un travail mené en parallèle à deux autres démarches initiées au sein de la CAPI : celle du pacte de gouvernance, dont l'objectif est de préciser quelles sont les instances associées au pilotage du territoire et celle visant à étudier dans le détail la situation financière de la CAPI, pour envisager ses marges de manœuvre futures. Le détail des différentes actions retenues, actuellement en phase de validation, devrait être annoncé avant l'été, pour un déploiement concret dans les prochains mois. ●



“ Cette expérience m'a permis de faire entendre ma voix et celle des jeunes qui habitent sur ce territoire. »

Lilly Armanet  
Habitante de Succieu



# Les orientations du projet de territoire

**Le diagnostic réalisé par les élus, les partenaires et les citoyens de la CAPI, dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet de territoire, a abouti à la définition de trois grandes orientations.**

Ces orientations reflètent les grands principes qui portent l'action de la CAPI (ouverture du territoire, innovation dans les politiques publiques, transversalité dans les politiques menées sur le territoire et participation citoyenne). Elles seront déclinées en différentes actions concrètes, qui donneront vie à ce nouveau projet de territoire dans les prochains mois.

## ORIENTATION N°1 :

➤ **L'affirmation de la cohérence et des équilibres du territoire** : organiser une équité de services entre territoires ruraux et urbains, faire du lien social un axe central des politiques d'aménagement et d'urbanisme, développer une politique volontariste en matière de mobilité.

## ORIENTATION N°2 :

➤ **Un territoire qui répond aux défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain** : devenir un territoire à énergie positive, mettre en œuvre une politique de réhabilitation des bâtiments, préserver la qualité de l'air, de l'eau et des paysages, optimiser la gestion des déchets.

## ORIENTATION N°3 :

➤ **Un territoire de liens et d'envies** : renforcer l'attractivité du territoire, diversifier l'économie, moderniser la politique de l'habitat, proposer des services solidaires et flexibles.

## INTERVIEW

# « Faire dès aujourd'hui ce que tout le monde fera demain »

Réélu à la tête de la CAPI en juillet dernier, Jean Papadopulo a souhaité mettre sur les rails un nouveau projet de territoire, pour réfléchir collectivement à l'avenir de la communauté d'agglomération. Une initiative qui témoigne de la volonté du Président de porter des projets innovants, participatifs et collectifs à l'échelle de la CAPI.

## Quel était votre objectif en lançant, à l'automne dernier, l'écriture d'un nouveau projet de territoire pour la CAPI ?

Ce projet de territoire tient à cœur à tous les élus. Il doit faire office de référence et donner une philosophie globale sur un certain nombre de sujets. Surtout, il doit mettre en avant un projet porté collectivement par les 22 communes de la CAPI, en lien avec les intercommunalités voisines, le département, la région, le pôle métropolitain... L'objectif au lancement de l'écriture du projet de territoire était qu'il prenne la forme la plus inclusive possible, en s'appuyant sur un panel de citoyens et sur différents partenaires, comme le Conseil de développement Nord-Isère de la CAPI. Je crois à l'intelligence collective, il faut aller la chercher. Il est essentiel de

construire aujourd'hui un projet qui s'appuie au mieux sur les besoins réels et non sur les impressions que l'on peut avoir, en tant qu'élus, de ces besoins.

## Comment ce projet de territoire va-t-il changer concrètement la vie des habitants ?

Un plan d'actions va découler de ce projet. Certaines actions s'inscriront dans la continuité de ce qui a déjà été lancé sur les mandats précédents, d'autres seront mises en place progressivement. L'idée est d'anticiper l'évolution des modes de vie dans les années à venir. On ne vit plus aujourd'hui sur ce territoire comme on le faisait dans les années 80 et les modes de vie ne seront pas les mêmes en 2026 qu'aujourd'hui. Il faut anticiper et faire dès aujourd'hui ce que tout le monde fera

demain. Pour s'assurer de l'adhésion de chacun, il faut concerter et offrir toutes les possibilités existantes aux habitants et entreprises.

## Dans ce projet de territoire, vous défendez également une approche pragmatique. En quoi consiste-t-elle ?

Le projet de territoire est forcément connecté à la question des finances. L'un ne va pas sans l'autre. On ne peut pas faire rêver les gens, en proposant des choses qui ne seront pas réalisables. C'est en ce sens qu'il s'agit d'un projet ambitieux mais pragmatique, qui garde les pieds sur terre et qui reste en lien avec la santé financière du territoire. Je suis très attaché à la dimension financière des projets que nous réalisons, et nous devons laisser à ceux qui nous succéderont une collectivité saine.

© CAPI / Franck Crispin







### En quoi ce nouveau projet s'inscrit-il dans une démarche durable ?

La question du développement durable est au cœur du projet de territoire. L'ensemble des actions que nous mettrons en œuvre tiendront compte des préoccupations environnementales. À titre d'exemples, la réhabilitation de bâtiments, la stratégie de gestion des déchets et la diversification de l'offre de transports s'inscriront dans cette démarche. Sur les questions de transition écologique et énergétique, le projet de territoire s'insère également dans la poursuite des politiques environnementales menées par la CAPI depuis plusieurs années : incitation à la rénovation énergétique des bâtiments, extinction nocturne des éclairages publics, mise en place de bus qui fonctionnent au gaz natu-

rel, de subventions aux vélos à assistance électrique etc. Mais toutes ces actions doivent être concertées et réalisées sur une logique volontariste. Il ne s'agit pas de changer la vie des gens, contre leur volonté. Il faut innover et faire de demain, un territoire où l'on se sent encore mieux qu'aujourd'hui.

### Maintenant que la stratégie de ce nouveau projet de territoire a été mise en place, quelle est la suite ?

Les grandes orientations du projet ont été validées par le Conseil Com-

munautaire fin mars. Maintenant que la stratégie a été clairement définie, il est temps de passer à la phase concrète avec un plan d'actions qui sera présenté au vote de l'ensemble des élus de la CAPI en juillet. L'innovation en matière de politiques publiques, l'amélioration des services à la population, la création de grands équipements structurants, la prise en compte de la question environnementale, l'équilibre territorial et la participation citoyenne sont autant de sujets intégrés à ce projet de territoire qui dessineront la CAPI de demain. ●

“ La question du développement durable est au cœur du projet de territoire. L'ensemble des actions que nous mettrons en œuvre tiendront compte des préoccupations environnementales. »

## POLITIQUE

## Des partenaires associés au projet de territoire

L'élaboration du projet de territoire de la CAPI a été menée collectivement, en s'appuyant sur les élus du Conseil Communautaire et les citoyens, mais également sur un grand nombre de partenaires qui ont été impliqués à toutes les étapes du processus.



© CAPI / Benoit Gillardeau

« Cette co-construction est très innovante, elle permet une réelle prise de température sur certains sujets. »

**Pierre-Olivier Boyer**  
Président du Conseil  
de développement Nord-Isère.

« Jusqu'ici, nous avons l'habitude d'être consultés une fois qu'un projet était défini, pour donner notre avis, mais avec ce projet de territoire, nous avons pu intervenir dès le diagnostic. » Président du Conseil de développement Nord-Isère, Pierre-Olivier Boyer se réjouit de la démarche lancée à l'automne 2020 par le président de la CAPI, pour l'élaboration du nouveau projet de territoire. Une démarche collective, basée sur une co-construction du projet, entre les élus, les citoyens et les partenaires de la CAPI, à l'image du Conseil de développement Nord-Isère, qui rassemble une cinquantaine de membres représentants la

société civile, parmi lesquels des chefs d'entreprises, des représentants du monde de la santé, des associations environnementales ou encore des syndicats.

« Cette co-construction est très innovante, elle permet une réelle prise de température sur certains sujets, sur lesquels les citoyens veulent être associés », poursuit Pierre-Olivier Boyer. Le Conseil de développement Nord-Isère a ainsi pu faire entendre sa voix sur différentes questions qui concernent l'avenir du territoire, comme le logement, la mobilité, ou encore l'enseignement supérieur, lors de séances de travail : « Dans ces discussions, nous

avons cherché à mettre en avant les atouts de notre territoire, mais également les signaux d'alerte. La CAPI est un territoire très dynamique, où l'on observe une forte activité autour de la création d'entreprises. De cette situation peut découler des problèmes en termes de mobilité ou de logements », souligne Pierre-Olivier Boyer. Autant de sujets sur lesquels les partenaires de la communauté d'agglomération ont pu donner leur avis et faire entendre la voix de l'ensemble des acteurs qui font vivre ce territoire. ●



## FINANCES

# Un budget pour la CAPI

Le budget de la CAPI pour l'année 2021 a été voté le 8 avril dernier par le Conseil Communautaire. Un budget de transition, dans l'attente de la mise en place du futur projet de territoire.



© CAPI / Images aériennes-Hugo Barbier



## LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

➤ **178 millions d'euros en fonctionnement et en investissement.**

Il sont alloués à l'ensemble des dépenses visant à faire fonctionner la collectivité.

➤ **35 millions d'euros de dépenses d'équipement.**

C'est le montant de dépenses d'équipement issu des dépenses d'investissement, qui servira à financer cette année les travaux engagés sur le territoire de la collectivité.

Le premier budget communautaire a été voté le 8 avril dernier par la nouvelle équipe réélue à la tête de la CAPI en juillet 2020 et dirigée par Jean Pappadopulo, son Président. Permettant d'établir les orientations de l'action de la CAPI dans l'année à venir, il s'inscrit dans le contexte de la crise sanitaire. Les conséquences de cette crise pour les finances de la communauté d'agglomération ont été prises en compte, comme l'explique Jean-Pierre Girard, vice-président CAPI délégué à la Stratégie financière, juridique et patrimoniale : « Nous avons effectué une analyse sur la base des éléments que nous connaissons et de scénarios d'évolution de nos dépenses et de nos recettes. Cela nous permet de connaître la marge de manœuvre

pour des projets et des actions ». En fonction de ces éléments, le budget a ainsi pu être préparé et ajusté à la situation financière de la communauté d'agglomération.

Le budget 2021 s'est également écrit dans le contexte de l'élaboration du nouveau projet de territoire, qui donnera les futures orientations de la CAPI. « Il s'agit d'un budget de transition, qui ne contient donc pas encore les nouveaux projets, et assure la continuité des projets lancés sur le mandat précédent, tels que le conservatoire, le centre nautique ou l'aménagement de la gare de Bourgoin-Jallieu », précise Jean-Pierre Girard.

Dans ce contexte de changements et d'incertitudes, l'objectif est de respecter au mieux les équilibres financiers, pour maintenir les capa-

cités de la CAPI, sans compromettre ses actions de demain. Ceci permettra ensuite de définir, dans les prochains budgets, la programmation annuelle et pluriannuelle au service des ambitions du nouveau projet de territoire. ●



# Un nouveau cursus au Conservatoire

**Le Conservatoire Hector Berlioz CAPI vient d'obtenir l'agrément de l'État nécessaire à la mise en place du nouveau cursus préprofessionnel CPES (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur) institué par le ministère de la Culture.**

Suite à une décision récente du ministère de la Culture, le CEPI (Cycle d'enseignement préprofessionnel initial), suivi par les étudiants des conservatoires régionaux désirant se préparer aux concours des écoles d'enseignement artistique supérieur, est remplacé par un nouveau cursus CPES (Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur) dont la mise en place au sein des établissements est soumise à l'obtention d'un agrément de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

## UNE CANDIDATURE COMMUNE

Dans ce contexte, le réseau de l'Arc Alpin, qui regroupe les conservatoires de la CAPI, Grenoble, Chambéry et Annecy, a décidé de présenter une candidature commune, travaillant pendant 18 mois pour obtenir l'agrément dans trois champs disciplinaires : musique, théâtre et danse (avec une distinction entre chaque établissement). Et c'est désormais chose faite !

## RAYONNEMENT RENFORCÉ

Une très bonne nouvelle pour le Conservatoire Hector Berlioz CAPI qui l'a obtenu à l'automne dernier dans le domaine de la musique et peut donc proposer ce cursus depuis la rentrée de septembre 2020 : « Cela conforte notre place au sein du réseau et renforce le rayonnement de notre établissement au niveau régional et au-delà », se félicite Carine Kopferschmitt, vice-présidente déléguée au Rayonnement culturel et Enseignement artistique à la CAPI.

Disponible en instruments classiques, voix, jazz, formation et culture musicale, musiques anciennes et musiques traditionnelles (spécialité propre au conservatoire Hector Berlioz), cette formation comprend 750 heures d'enseignements, sur 2 à 4 ans, et s'accompagne, pour la plupart des élèves, d'une participation à l'Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin. L'admission en CPES s'effectue sur concours d'entrée, prévu entre mi-mai et mi-juin. ●

## PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

➤ **Venez découvrir le Conservatoire lors de ses portes ouvertes le mercredi 19 mai de 13h30 à 19h (site à Bourgoin-Jallieu) et le samedi 22 mai de 9h30 à 12h30 (site à Villefontaine).** Les équipes administratives et enseignantes seront à votre disposition pour vous accueillir et vous renseigner.

À noter également que des cours ouverts de danse seront accessibles au public du 21 au 24 juin à la salle de l'Isle (L'Isle d'Abeau).

➤ **Tenue de l'évènement sous réserve des conditions sanitaires. Toutes les informations complètes sur [conservatoire.capi-agglo.fr](http://conservatoire.capi-agglo.fr).**

NB: Événement organisé sous réserve de contexte sanitaire actuel ou soumis à d'éventuelles modifications. Port du masque pour les personnes de plus de 6 ans et respect des gestes barrières obligatoires sur tous les événements CAPI.





## COOPÉRATION

## Pôle métropolitain : une collaboration des territoires au service des habitants

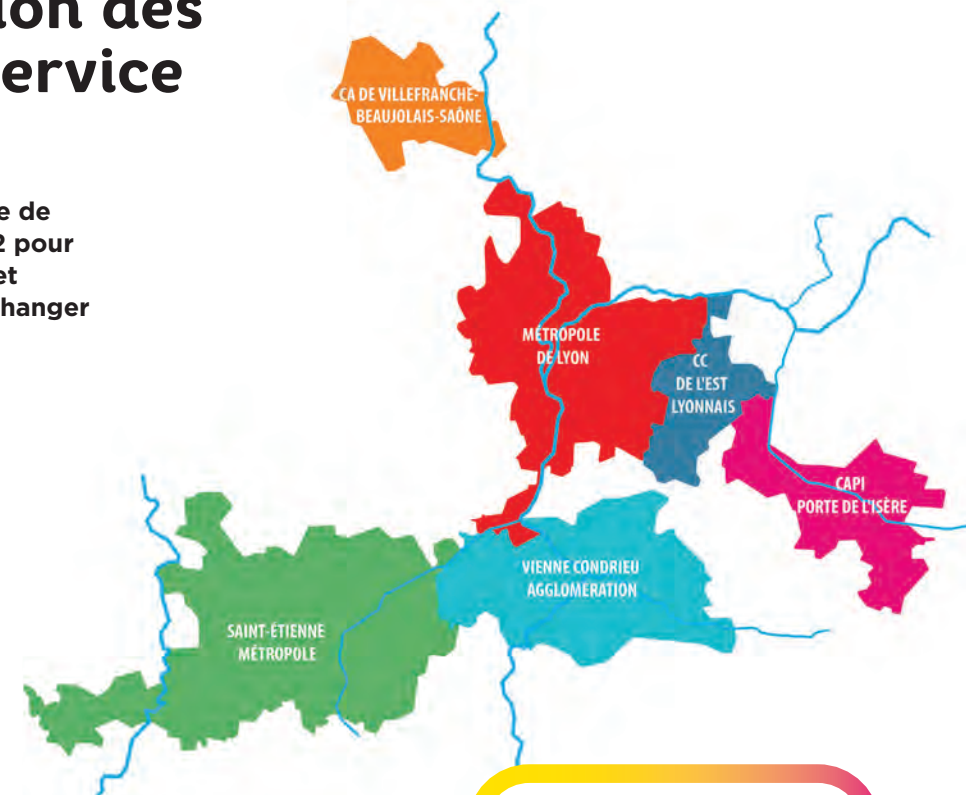
Le Pôle métropolitain est un espace de coopération territorial créé en 2012 pour permettre aux six agglomérations et métropoles du bassin lyonnais d'échanger sur différents sujets de territoire.

**M**étropole de Lyon, Saint-Étienne Métropole, Communautés d'agglomération Porte de l'Isère, de Vienne-Condrieu et de Villefranche-Beaujolais-Saône et enfin, Communauté de communes de l'Est Lyonnais : voilà les six membres qui composent le Pôle métropolitain, initié en 2012 et qui rassemble au total 173 communes. Objectif : créer un lieu d'échanges et de discussions entre ces acteurs du territoire, pour envisager certains sujets à une autre échelle que celle de l'agglomération.

Si le Pôle métropolitain ne dispose pas de compétences propres, il est en revanche le lieu de la discussion, concernant des sujets tels que le développement économique, les transports, l'aménagement du territoire, la formation, la culture ou encore l'environnement.

### BASSIN DE VIE

Les discussions au sein du Pôle métropolitain ont ainsi permis des avancées concrètes pour les habitants, notamment en matière de transport, comme l'explique Jean Papadopulo, réélu à la tête de la CAPI en juillet 2020 et élu président du Pôle métropolitain en février dernier : « Aujourd'hui, les habitants de la CAPI peuvent aller jusqu'à Lyon



ou jusqu'à Saint-Étienne avec un seul titre de transport, se réjouit-il. Cela fait partie des avancées rendues possibles grâce au Pôle métropolitain et qui montrent qu'au-delà d'un territoire, on appartient à un bassin de vie bien plus large. »

Un moyen, aussi, de donner de la visibilité à l'échelle internationale à ces territoires, en jouant sur les atouts de chacun pour attirer certaines entreprises mondiales, comme le souligne Jean Papadopulo : « Vu de l'étranger, le Pôle métropolitain ne fait qu'un et a l'avantage d'être au cœur de l'Europe. » Une carte de plus à jouer pour développer l'attractivité de la CAPI. ●

### JEAN PAPADOPULO ÉLU À LA TÊTE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

► Le Conseil du Pôle métropolitain, qui rassemble 88 élus, s'est réuni le 9 février dernier afin d'élire son nouveau président et ses cinq vice-présidents.

Président de la CAPI, Jean Papadopulo, a été élu et succède à Gaël Perdriau, président de Saint-Étienne Métropole, qui exerçait les fonctions de président du Pôle depuis 2017.



## EMPLOI

## La CAPI facilite le recrutement des entreprises

**L'entreprise Flexiforce, installée à Saint-Quentin-Fallavier juste avant le premier confinement, a bénéficié de l'appui de la Mission Emploi CAPI, avec un accompagnement à l'implantation et au recrutement.**

La CAPI intervient sur le champ de l'emploi en lien avec son projet de développement économique et d'insertion. « L'interlocuteur privilégié reste Pôle Emploi mais nous sommes un facilitateur pour les sociétés qui viennent s'installer sur le territoire et qui ont des besoins de recrutement », explique Roland Borghi, vice-président CAPI délégué à l'Emploi-Insertion. Une page dédiée à l'emploi sur le site de la CAPI permet d'avoir accès aux offres de Pôle Emploi, suite à la signature d'une convention de partenariat.

### MISE EN RELATION AVEC UN CONSEILLER PÔLE EMPLOI

Flexiforce, entreprise spécialisée dans la production d'éléments pour les portes de garages ou résidentielles, a été accompagnée depuis février 2020 par un développeur économique CAPI chargé d'aider les nouvelles entreprises à trouver des locaux ou un terrain où s'installer. Si le besoin est identifié, il propose aux sociétés un appui de la CAPI en matière de recrutement. La chargée de mission emploi et relation entreprises PLIE (Plan lo-

cal pour l'insertion et l'emploi, lire page 21) a ainsi pris contact avec la directrice de Flexiforce et lui a proposé un plan d'actions pour les postes à pourvoir dans le cadre de son installation.

Flexiforce recherchait du personnel, notamment dans un domaine en forte tension, la logistique, et a donc été mise en lien avec l'agence Pôle Emploi de Villefontaine.

« La CAPI est intervenue de façon rapide et efficace pour me mettre en relation avec un conseiller professionnel Pôle Emploi. Le recrutement d'une personne est en cours et nous devrions embaucher de nouveau sur des postes d'opérateurs logistiques en 2021, en fonction de l'activité », témoigne Anne Della Vecchia, directrice de Flexiforce qui compte à ce jour 4 salariés. ●



© Armandine Crochet

### LA STRUCTURATION D'UNE POLITIQUE EMPLOI-INSERTION À LA CAPI

► La CAPI poursuit sa Mission Emploi-Insertion, dans le cadre d'un plan d'action adapté au nouveau contexte sanitaire.

Les outils actuellement en place sont reconduits pour 2021, notamment le PLIE ainsi que la collaboration avec la Mission Locale Nord Isère afin de venir en aide aux publics en difficulté. Le monde de l'économie et celui de l'emploi doivent travailler main dans la main afin que chaque acteur mette en commun ses attentes, ses besoins et ses compétences.





# Le PLIE, pour un retour à l'emploi !

**Grâce à son Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), la CAPI propose à ses participants un accompagnement renforcé vers et dans l'emploi. Depuis son lancement en 2017, 285 habitants du territoire ont bénéficié du PLIE.**

Retrouver un emploi quand on en a été privé pendant une longue période n'est pas facile. Voilà pourquoi la CAPI a lancé le Plan local pour l'insertion et l'emploi. Concrètement, jusqu'à 140 habitants de l'agglomération peuvent bénéficier de ce dispositif.

« On accède au PLIE après une prescription de l'un de nos partenaires : agences Pôle Emploi, Département de l'Isère, Mission locale Nord-Isère, Relais emploi ainsi que CAP Emploi Isère. Pour bénéficier d'un accompagnement, il faut être habitant de la CAPI, demandeur d'emploi de longue durée (12 mois et +) et/ou bénéficiaire du RSA. Ce dispositif accorde une priorité aux femmes de plus de 45 ans, ces dernières étant davantage touchées par le chômage », indique Roland Borghi, vice-président CAPI délégué à l'Emploi et à l'Insertion.

## UN ACCOMPAGNEMENT DE 24 MOIS

Le participant bénéficie d'un accompagnement individualisé d'une durée maximale de 24 mois, mené par un référent parcours qui l'aide à définir un projet ou une reconversion professionnelle et à accéder à une formation ou un emploi. Le participant et le référent signent un contrat d'engagement dans lequel un plan d'actions est proposé.

Pour soutenir les mises à l'emploi, la chargée des relations entreprises du PLIE a construit



© CAPI / Benoit Gillardeau

un réseau d'entreprises partenaires avec une quarantaine d'employeurs du territoire prêts à proposer des étapes intermédiaires aux bénéficiaires.

L'équipe du PLIE prépare et accompagne ses participants lors d'événements proposés par les partenaires (forums emploi, biennale de la logistique, salon des actions d'insertion...). « Une action partenariale forte permet de mobiliser les ressources disponibles sur le territoire et ainsi optimiser les chances de retour à l'emploi de nos participants. Environ 35 % retrouvent un emploi ou réalisent une formation. C'est un résultat encourageant qui ne pouvait être visible qu'après 2 ans de mise en œuvre lorsque les premières sorties du PLIE ont été réalisées », explique Roland Borghi.



## DÉPLACEMENTS

# Réfléchir aux mobilités de demain

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants du territoire, la CAPI va élaborer, cette année, le futur Plan des Mobilités (PDM). Une nouvelle stratégie qui visera également à développer des modes de déplacements plus respectueux de l'environnement.



© CAPI / Franck Crispin

Onze ans après avoir créé le Plan de Déplacements Urbains (PDU), la CAPI est chargée de concevoir un nouveau document pour le remplacer. Le futur Plan des Mobilités (PDM) sera plus en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et surtout de demain. « Au bout d'une décennie, il est temps aujourd'hui de construire

une nouvelle stratégie en matière de mobilités. Ce plan aura pour objectif de définir les grands défis que nous devons relever pour les années à venir. Il s'agit également de prendre en compte la mobilité dans sa globalité, en incluant à la fois les transports en commun, la mobilité active (vélo et marche à pied) ou le co-voiturage par exemple », explique Vincent

Chriqui, premier vice-président CAPI délégué aux Mobilités.

### UNE DÉMARCHE DOUBLE

Pour concevoir ce futur Plan des Mobilités, la CAPI souhaite mener un travail partenarial avec de nombreux acteurs publics et privés du territoire telles que les communes, les collectivités voisines, les associations, mais aussi la société civile. L'objectif de ce plan est également double. Il s'agit, premièrement, de permettre aux personnes qui se déplacent sur le territoire d'utiliser des modes de déplacements vertueux, c'est-à-dire plus propres et plus respectueux de l'environnement. Une stratégie qui s'inscrit dans la politique de développement durable menée par la CAPI. Deuxièmement, le futur Plan des Mobilités a également pour mission de renforcer la complémentarité entre les différents modes de déplacements sur le territoire. Pour cela, il devra proposer des solutions adaptées à tous les publics pour satisfaire le plus grand nombre. ●

## MOBI'BUS, L'ACCÈS AU TRANSPORT POUR TOUS

► Pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite sur le territoire, le réseau RUBAN propose un service de transport adapté sur réservation. Ici, pas d'itinéraires ou de point d'arrêts prédéfinis. La prise en charge se fait depuis le domicile pour un trajet à destination du travail, des commerces, administrations ou zones de loisirs. Les 22 communes du territoire sont desservies par Mobi'bus. Pour bénéficier de ce service payant (15 euros/an + titre de transport RUBAN), il faut répondre à certains critères (carte d'invalidité 80 % ou usage du fauteuil roulant par exemple).

► [www.rubantransport.com/mobi-bus](http://www.rubantransport.com/mobi-bus)





## AMÉNAGEMENT

## Secteur de l'Oiselet : des travaux pour faciliter la circulation

**Lancés depuis novembre dernier, les travaux de mise à 2x2 voies de la RD 1006 sur la partie ouest de Bourgoin-Jallieu et le réaménagement du giratoire de l'Oiselet se poursuivent. Objectif : améliorer les conditions de circulation, fiabiliser les temps de parcours mais aussi sécuriser les itinéraires cycles et piétons.**

Longue de 10 km, la RD 1006 est un axe très fréquenté avec près de 30 000 véhicules enregistrés par jour (+ 5% en cinq ans) en raison du développement économique et urbain. Ce qui provoque des difficultés de circulation, voire de congestion aux heures de pointe, notamment à l'entrée ouest de la ville de Bourgoin-Jallieu. Face à ce constat, le Département de l'Isère, en concertation avec la Ville de Bourgoin-Jallieu et la CAPI, a lancé d'importants travaux, entre le giratoire de la Maladière et le giratoire de l'Oiselet, dans l'optique de diminuer les saturations et fiabiliser

les temps de parcours des automobilistes mais aussi de sécuriser les itinéraires cycles et piétons. Les travaux étant réalisés principalement sous circulation.

### LES GRANDS AXES DU CHANTIER

Le cœur de l'opération consiste à élargir la route départementale existante sur 900 m dans ce secteur pour créer une 2x2 voies séparées par un terre-plein central. Les terrassements sont en cours, et le déplacement d'une conduite d'eau potable est en voie de finalisation. Autre volet du chantier : le réamé-

nagement du giratoire de l'Oiselet. Les travaux visent à élargir l'anneau et les deux entrées pour faciliter la circulation. En parallèle, des aménagements dédiés aux piétons et cyclistes (voies vertes, plateaux traversants) vont permettre de sécuriser les traversées sur les branches du giratoire. Sur le plan environnemental, plusieurs mesures sont également prévues. Outre le traitement des eaux pluviales via la création d'un bassin enterré, trois ouvrages hydrauliques vont être réaménagés et des passages dédiés à la petite faune (castors, mulots, hérissons...) seront créés. Au total, le coût du chantier s'élève à 3,5 millions d'euros, financés par le Département de l'Isère. La fin des travaux est annoncée pour novembre 2021. ●



© CAPI / Benoit Gillardeau



## ÉCONOMIE

# Création d'entreprise : une politique de soutien en trois étapes

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la CAPI a décidé de promouvoir le renouvellement de son tissu économique en soutenant la création d'entreprises.

Elle s'assure notamment de l'existence d'une offre de services complète adaptée au besoin des créateurs et des repreneurs d'entreprise. Cette politique de soutien à l'entrepreneuriat, créateur de richesses et d'emplois sur le territoire, s'organise au travers de trois leviers d'actions :

## L'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Grâce à un partenariat étroit de la CAPI avec les chambres consulaires (CCI Nord-Isère et Chambre des métiers de l'Isère), ces dernières conseillant les créateurs dans les différents aspects de la création ou de la reprise d'entreprise (sensibilisation aux enjeux, méthodologie, aide à la réflexion, aide au montage du projet de création ou de reprise d'entreprise), mais aussi grâce à un soutien au forum de la création d'entreprises (lire encadré ci-contre).

## L'INFORMATION ET L'AIDE SUR LE LOCAL

La politique que mène la CAPI à destination des créateurs d'entreprise est complétée depuis septembre 2018 par la présence d'une pépinière d'entreprises située à Bourgoin-Jallieu (voir le numéro 44 de « Ici la CAPI »). La CAPI peut également orienter ces mêmes créateurs d'entreprise vers un programme privé en cas de cahier des charges en inadéquation avec la pépinière.

## L'INFORMATION SUR LE FINANCEMENT DANS LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La CAPI aide aux financements de quatre structures d'accompagnement des créateurs/repreneurs (conseil, parrainage, financement, suivi) intervenant de manière complémentaire sur notre territoire :

### ► Initiative Nord Isère (INI) à destination des très petites entreprises (TPE)

06 76 68 73 62  
cdelicourt@initiative-nordisere.fr

### ► Réseau Entreprendre Isère (REI) à destination des petites et moyennes entreprises (PME)

06 58 01 36 10  
bperche@reseau-entreprendre.org

### ► Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) à destination des micro- entrepreneurs.

09 69 32 81 10  
nbard@adie.org

### ► Grenoble Alpes Initiative Active (GAIA) à destination des entreprises solidaires.

04 76 22 33 18  
contact@gaia-isere.org

© CAPI / Benoit Gillardeau



## UN FORUM POUR SOUTENIR LES CRÉATEURS

### ► En 2017, la CAPI a pris en charge l'organisation du forum de la création d'entreprise.

Elle sollicite en alternance la CCI Nord Isère et la CMA de l'Isère. Durant une journée, ce forum a pour but de conseiller les candidats créateurs et susciter l'envie de créer son entreprise en proposant six conférences thématiques animées par des experts et un accompagnement individuel assuré par des professionnels. Dix-sept stands sont présents. Habituellement positionnée au printemps, l'édition 2021 n'échappe pas à la règle actuelle et se déroulera à l'automne compte tenu du contexte sanitaire.

### ► Pour tout renseignement sur la création d'entreprises : hchevigny@capi38.fr





## COWORKING

# Partager des bureaux et plus encore

**Le coworking n'est pas une pratique nouvelle sur le territoire de la CAPI qui a vu son premier espace ouvrir en 2013 à Bourgoin-Jallieu. Ces dernières années, ce mode de travail a gagné en popularité et de nouveaux espaces ont éclos. La crise actuelle pourrait confirmer la tendance.**



© CAPI / Benoit Gillardeau

Répondant au concept des bureaux partagés, ces lieux apportent par ailleurs une réponse à la problématique du travail en cette période particulière de pandémie, et offrent divers types de services (internet, salle de réunion, impression, espace téléphonie, espace de convivialité) permet-

tant les échanges entre les coworkeurs dans le strict respect des gestes barrières. En fait, toute personne intégrant, ponctuellement ou durablement, un espace de coworking, adopte une communauté avec ses propres règles de fonctionnement.

## UN CADRE DE TRAVAIL ADAPTÉ

Forts du développement actuel du télétravail, ces lieux bénéficient en outre ici d'un territoire attractif, idéalement situé entre Lyon, Grenoble et Chambéry. Les espaces de coworking et les tiers-lieux sont ouverts à tous, mais les personnes qui les fréquentaient avant la crise étaient principalement des créateurs d'entreprise et des travailleurs indépendants. Plus rarement des salariés d'entreprise en transit sur le territoire ou en télétravail. Mais cette tendance pourrait à terme s'accroître. Les étudiants et les personnes en recherche d'emploi complètent le « profil » des utilisateurs de ces lieux.

## DÉVELOPPER DU LIEN SOCIAL

Fondateur et gérant de la Loco'Working, Laurent Prieur croit en l'avenir du concept et résume en une phrase aux allures de proverbe sa philosophie du travail partagé : « On ne progresse qu'en restant constamment en mode apprentissage et en profitant de l'expérience de chacun. » D'une manière générale, ces espaces répondent aux besoins des entrepreneurs, indépendants et salariés souhaitant rompre avec la solitude liée au travail à domicile. Ils maintiennent le lien social et créent même parfois de nouvelles opportunités d'affaires. ●

## LA CAPI SOUTIENT L'ARTISANAT

► Dans la période actuelle, les espaces de coworking ont imaginé des offres originales. Par exemple, la Loco'Working propose un pass étudiant avec une journée de coworking à 1 euro. À noter également qu'un nouvel espace de coworking ouvrira ses portes très prochainement dans le centre-ville de Villefontaine, au sein du Patio, ce qui créera une offre nouvelle sur la partie ouest du territoire de la CAPI.

## LES ESPACES DE COWORKING

► **Le 13** : 13, allée des Marettes à Bourgoin-Jallieu  
yc@espacele13.fr  
06 71 39 78 08

► **La Loco'Working** : 4, impasse des Frères Lumière à Bourgoin-Jallieu  
contact@lalocoworking.fr  
04 28 351 151

## LES TIERS-LIEUX

► **3ème Base** : 46, ZA des Chaumes à Nivolas-Vermelle  
04 69 31 03 22

► **Troquet numérique** : Formule originale de coworking itinérant autour de Bourgoin-Jallieu.  
contact@troquet-numerique.org  
06 70 72 44 74

► Retrouvez la liste des espaces sur le site CAPI Entreprendre : [economie.capi-agglo.fr](http://economie.capi-agglo.fr), rubrique « Les nouveaux espaces de travail ».



## AIDES

## Fonds Région Unie : le dispositif élargit ses cibles

Face à la situation très délicate dans laquelle se trouvent plongées certaines entreprises, notamment de petite taille, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de prolonger et d'étendre le dispositif Fonds Région Unie (FRU) auquel la CAPI participe.

Cofinancée par la Banque des Territoires et ouverte aux contributions des collectivités territoriales, elle s'adresse principalement aux entrepreneurs individuels, indépendants, TPE, PME et associations. Son but : financer un besoin de trésorerie et le plan de relance de l'entreprise (lire le numéro 44 de « Ici la CAPI »). Cette aide est mise en œuvre par les structures d'aides à la création d'entreprises régionales : l'ADIE Auvergne-Rhône-Alpes, Initiative Auvergne-Rhône-Alpes, France active, le réseau Entreprendre et l'Union Régionale des Scop mandatés par la région.

Soucieuse de la pérennité de son tissu économique local, la CAPI a choisi elle aussi de participer au financement du FRU à hauteur d'1 million d'euros. Il s'agit de la plus importante participation au dispositif de toutes les intercommunalités de la Région. Depuis la mise en place de ce dernier, de nouvelles mesures élargissant son champ d'action sont venues le compléter. Elles se résument de la manière suivante : plus de fonds mobilisables pour une cible d'entreprises étendue. ●

**LAURENT BESSON :**  
« TOUT A ÉTÉ SIMPLE  
ET TRÈS RAPIDE »

► **Laurent Besson est directeur de l'agence de voyages Vision du monde, jusqu'alors spécialisée dans le créneau des voyages équitables et solidaires, basée à Bourgoin-Jallieu.** Consistant en une avance remboursable de 30 000 euros, son aide FRU a été gérée en liaison avec l'Union Régionale des SCOP. « Tout a été simple et très rapide », explique-t-il, visiblement satisfait d'avoir pu bénéficier du dispositif. « Cette aide va nous permettre d'accélérer notre transition numérique », ajoute-t-il, soucieux de développer « un site internet marchand plus moderne et plus efficace ». Une aide qui servira également à parfaire le référencement du site. À l'heure où, toujours en lien avec le contexte sanitaire actuel, l'agence berjallienne entend développer ses voyages à l'intérieur de la France.

### ZOOM SUR LE NOUVEAU FRU

- **Passage de l'avance remboursable** de 20 000 euros maximum à 30 000 euros maximum.
- **À destination des entreprises et associations** employant jusqu'à 20 salariés, et à titre exceptionnel jusqu'à 50 salariés (contre 9 auparavant).
- **Sans plafond** de chiffre d'affaires.
- **Dispositif étendu** jusqu'à la date du 30 juin 2021.

► **Renseignements auprès de la Direction Développement économique, Tourisme de la CAPI.** Tél : 04 74 27 69 13, email : [economie@capi38.fr](mailto:economie@capi38.fr)





### PARTENARIATS CAPI CLUBS SPORTIFS

## Un soutien au-delà du sport

**Partenaire du CSBJ Rugby depuis 2009, la CAPI s'est également associée depuis le début de la saison sportive 2020-21 à deux autres clubs du territoire : le FCBJ (football) et le CSBJ handball.**

**U**ne contribution financière, en échange d'une visibilité sur les maillots, équipements et supports de communication : voilà en (très) résumé la nature du partenariat entre la CAPI et les trois clubs sportifs. Cette aide s'élève à 57 000 euros pour le CSBJ Rugby, à 20 000 euros pour le FCBJ et à 2500 euros pour le CSBJ handball. « Il s'agit d'un partenariat d'image, qui s'inscrit dans notre démarche de marketing territorial initiée en 2018. On a choisi ces clubs pour leur rayonnement qui va bien au-delà du seul

territoire de la CAPI. Derrière le GF 38, le FCBJ est le deuxième club isérois en termes de niveau en football (Nationale 3 masculine, soit la 5e division). Le CSBJ handball fait aussi partie du top 5 des clubs de la région, avec quelque 400 licenciés. Et tout le monde connaît la portée du CSBJ Rugby », explique Aurélien Leprêtre, vice-président CAPI délégué aux Politiques sportives. Au-delà de participer à « l'attractivité, la notoriété et la résonance du territoire », ces clubs véhiculent des valeurs en adéquation avec celles de

la CAPI : cohésion, fair-play, respect, tolérance, fraternité, lutte contre les discriminations... « On les soutient parce que ce sont des clubs formateurs, qui développent des sections féminines mais aussi des actions à dimension sociale, comme le projet Foot pour tous qui permet à des enfants de milieux modestes de pouvoir jouer – sans compétition, dans un esprit loisir – pour seulement dix euros à l'année », conclut Aurélien Leprêtre. ●



## ➤ PAR ICI... LES SORTIES

Sous réserve que les conditions sanitaires et dispositifs législatifs le permettent. Consulter les dernières infos, horaires, programme complet sur le site de la CAPI : [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)



© COTINI

LYON

### LA BIENNALE ENTRE DANS LA DANSE

**Danse.** Initialement prévue en septembre 2020, la Biennale de la danse de Lyon tiendra finalement sa 19<sup>e</sup> édition du 26 mai au 16 juin 2021 avec une place particulière accordée à la créativité africaine.

Au programme : des créations, une nouvelle expérience dédiée à la jeunesse aux Usines Fagor, des représentations au Grand Théâtre en partenariat avec les Nuits de Fourvière et, bien sûr, le traditionnel Défilé qui, cette année, doit s'adapter aux contraintes sanitaires. Il sera donc présenté devant un public assis composé des participants et de leurs familles et retransmis par France 3 Auvergne-Rhône-Alpes pour le grand public. Tout cela sous les yeux attentifs des deux marraines de cette édition particulière : la chorégraphe Germaine Acogny et la chanteuse Fatoumata Diawara.

➤ [www.labiennalede lyon.com](http://www.labiennalede lyon.com)

TERRITOIRE CAPI

### L'ALPES ISÈRE TOUR PASSE PAR CHEZ NOUS

**Sport.** Cette année, le Rhône-Alpes Isère tour devient l'Alpes Isère tour. En effet, l'épreuve cycliste, qui réunit amateurs et professionnels de France et du monde entier (132 coureurs pour 14 pays représentés cette édition) se déploie dorénavant essentiellement sur le territoire isérois. Elle se tiendra du 19 au 23 mai prochains et comportera cinq étapes, dont une sur le territoire de la CAPI entre Saint-Jean-de-Soudain et La Verpillière (20 mai). Il sera possible de venir encourager les cyclistes sur le bord de la route, à condition d'être masqué.

➤ [www.alpes-isere-tour.com](http://www.alpes-isere-tour.com)





L'ISLE D'ABEAU

## CORPORACE : LA COURSE ENTRE COLLÈGUES

**Sport. Une fois encore, le golf public CAPI des 3 Vallons accueillera l'une des cinq étapes de la Corporace, le plus grand circuit de course à pied inter-entreprises de France, le 15 juin prochain.**

L'idée est simple : 6 kilomètres de courses entre collègues afin de développer l'esprit d'équipe et de profiter d'un moment de convivialité. En effet,

la soirée d'après course sera rythmée par diverses animations sportives (foot, volley, badminton, pétanque...) mais également musicales avec l'organisation d'un concert de 1h30 de reprises pop rock...

➤ [www.corporace.fr](http://www.corporace.fr)



VIENNE

## LE GRAND RETOUR DE JAZZ À VIENNE

**Musique. Les annonces de la ministre de la Culture Roselyne Bachelot le confirment : Jazz à Vienne pourra bien avoir lieu cette année.** Ce sera du 23 juin au 10 juillet au Théâtre antique et la programmation a d'ores et déjà été annoncée. Parmi les têtes d'affiche, le britannique Jamie Cullum et sa vision toujours plus pop du jazz traditionnel américain, Keziah Jones et son jeu de guitare percussif unique, ou encore le Malien Salif Keita qu'on ne présente plus. Côté français, on retrouvera les habitués des lieux Ibrahim Maalouf et Erik Truffaz, mais aussi la batteuse Anne Pacey et ses Bright Shadows.

➤ [www.jazzvienne.com](http://www.jazzvienne.com)

# La parole est aux élus de la majorité et de l'opposition

## ► DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS !

**D'ici la fin de l'année**, nous remplacerons l'actuel Plan de Déplacements Urbains par un nouveau Plan des Mobilités : il visera à définir les orientations majeures sur ce sujet central, en réaffirmant les ambitions du territoire capisérois et en poursuivant les efforts entrepris depuis quelques années.

**Notre territoire** dispose de profonds atouts qui nous distinguent des métropoles de Lyon et Grenoble. Le dynamisme d'une agglomération se mesure bien sûr à son cadre de vie, son activité économique et ses offres d'emploi, mais également à travers les mobilités et leur digitalisation.

**Nous adopterons une approche résolument tournée vers le développement durable** en renforçant l'offre de transports en commun et la desserte de points stratégiques en lien notamment avec l'activité économique et les grands services publics, en développant l'offre de mobilités douces, les axes cyclables et cheminements piétons. Nous associerons l'ensemble des communes du territoire et tous les publics, actifs, personnes âgées ou jeunes, urbains et ruraux.

**Enfin, notre politique sera pragmatique** : il ne s'agit pas de chasser la voiture de nos centres-villes. Elle constitue, pour grand nombre de nos habitants, le seul moyen de se rendre au travail, de faire ses courses ou d'accéder aux soins. L'objectif de ce nouveau plan, c'est de leur offrir une alternative.

**Vincent Chriqui**

Maire de Bourgoin-Jallieu

1<sup>er</sup> vice-président de la CAPI en charge des mobilités

## ► D'UNE OFFRE CULTURELLE PLÉTHORIQUE À UNE POLITIQUE CONCERTÉE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE SINGULIER

**Cette période sous contrainte démontre que la Culture participe fondamentalement à notre épanouissement personnel** et à notre compréhension du monde qui nous entoure. Une Culture vivante, accessible et visionnaire qui doit contribuer au développement social et économique de notre territoire. Grâce à une synergie accrue des projets et ressources, notre rayonnement culturel, porté par vingt-deux communes ambassadrices situées sur des bassins de vie hétérogènes, bénéficiera à un public encore plus large.

**En optimisant nos modes de coopération et de concertation** au sein d'un écosystème territorial uni et cohérent, nous gagnerons en lisibilité et visibilité grâce à une meilleure homogénéité et complémentarité des offres culturelles.

**Avec l'appui de nos collaborateurs-experts**, nous œuvrons au renforcement de résidences longues d'artistes pour mieux dialoguer avec le territoire et inscrire la Culture dans le quotidien de nos habitants dès le plus jeune âge.

**Cette politique culturelle inclusive et de proximité** que nous portons de nos vœux doit se poursuivre en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires communaux, associatifs, du conseil départemental, du conseil régional et de l'État à travers des dispositifs larges et adaptés.

**Carine Kopferschmitt**

Vice-présidente déléguée au rayonnement culturel et enseignement artistique

## ► LA CULTURE ENTRE PARENTHÈSES

La crise de la COVID-19 touche depuis plus d'un an tous les Français, mais aussi tous les citoyens du monde. Elle met en suspens beaucoup d'activités, notamment celle de la culture et depuis plusieurs mois, les acteurs de la culture essaient de se faire entendre en vain. Musées, théâtres, cinémas... bon nombre d'outils culturels sont fermés, afin de ne pas participer à la propagation de l'épidémie.

Depuis quelques mois, les associations font preuve d'inventivité, notamment les associations de musique où plusieurs harmonies ont pu se rencontrer en visio et se retrouver à distance pour jouer des airs qu'ils partageaient en temps normal en salle ou en plein air.

**Notre devoir de collectivité est de soutenir les acteurs locaux.**

La CAPI a fait preuve de volontarisme en votant un budget pour compenser les pertes des compagnies de théâtre qui devaient intervenir au Théâtre du Vellein mais dont les représentations ont été annulées en raison de la COVID-19. Cependant, les troupes souhaitent jouer ! **Alors aidons-les encore plus !** Des collectivités ont expérimenté la diffusion en direct de spectacles vivants ou de représentations musicales. Pourquoi ne pas poursuivre l'expérimentation en terres capiséroises et permettre aux associations et troupes de recouvrer des conditions de travail à peu près normales. **Un soutien au monde de la culture d'autant plus important en cette période difficile !**

**Damien Perrard**

Conseiller municipal Bourgoin-Jallieu  
Conseiller communautaire



# C • N S E R V A T • I R E H E C T • R B E R L I O Z

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

## > JOURNÉES PORTES OUVERTES

### MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

Pour les enfants, les adolescents et les adultes

> **Mercredi 19 mai 2021**

**De 13 h 30 à 19 h**

Sur le site à Bourgoin-Jallieu - 1, avenue des Alpes 38 300

*Tenue de l'évènement sous réserve des conditions sanitaires.*

> **Samedi 22 mai 2021**

**De 9 h 30 à 12 h 30**

Sur le site à Villefontaine - Rue du Berthet, vieux village 38 090

*Tenue de l'évènement sous réserve des conditions sanitaires.*

**À LOUER 100 VÉLOS  
À ASSISTANCE  
ÉLECTRIQUE  
DANS NOS  
2 AGENCES  
DE BOURGOIN-JALLIEU  
ET VILLEFONTAINE**



**0% CO2  
0% EFFORT  
0% ENTRETIEN  
100% PLAISIR**

PLUS D'INFORMATIONS SUR  
[www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com)

**CAPI**  
➤ Communauté  
d'Agglomération  
Porte de l'Isère

**RUBAN**

SUIVEZ NOUS SUR  
 **RUBANtransport**